



POLICE MUNICIPALE

REPUBLIQUE FRANCAISE

A R R E T E

**DE MISE EN DEMEURE
PRESCRIVANT L'EVALUATION COMPORTEMENTALE D'UN CHIEN
DE DEUXIEME CATEGORIE**

EH/CB

APM 09/0225

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

Vu le Code Rural et notamment les articles L.211-11 et L.214-14-1,

Vu les articles L.2212-1 à L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport d'information n°09/047 en date du 16 mars 2009, rédigé par la Police Municipale de Royan suite à la divagation d'un chien de deuxième catégorie,

Considérant le climat d'insécurité ressenti par les riverains de la rue des Cendrilles et de la rue des Ormeaux et suite à la divagation de cet animal classé parmi les chiens dangereux,

Considérant qu'il y a lieu de faire procéder à un examen de l'animal par un vétérinaire évaluateur aux fins d'obtenir une évaluation comportementale de l'animal,

A R R E T E

ARTICLE 1 : Monsieur LUCAS Christophe détenteur du chien dénommé DRACK, identifié sous le n°ZJJ 692 et répondant au signalement suivant : chien de race ROTTWEILLER, de couleur noir et feu, régulièrement déclaré à la mairie de Royan (17200) en date du 14 septembre 2007 « chien de deuxième catégorie », est mis en demeure de faire procéder avant le 27 mars 2009 à l'évaluation comportementale dudit chien.

ARTICLE 2 : Monsieur LUCAS Christophe, informe dans les meilleurs délais le maire de l'identité du vétérinaire qu'il a choisi sur la liste départementale ci-jointe.

ARTICLE 3 : Monsieur LUCAS Christophe, est invité à faire connaître dans le délai de huit jours à compter de l'examen du chien les résultats de l'évaluation comportementale.

ARTICLE 4 : La totalité des frais d'évaluation y compris les éventuels frais supplémentaires liés à une évaluation complémentaire sont à la charge de Monsieur LUCAS Christophe.

ARTICLE 5 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Commissaire Principal de Police, Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie et Tous Agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à ROYAN, le 18 mars 2009

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 19 mars 2009

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Henri LE GUEUT

ANNEXE : LISTE DES VETERINAIRES DESIGNES POUR REALISER
L'EVALUATION COMPORTEMENTALE DES CHIENS PREVUS A L'ARTICLE L.211-14-1 DU CODE RURAL

Nom du docteur vétérinaire	Numéro d'inscription à l'Ordre Des Vétérinaires	Adresse ou sera réalisée L'évaluation comportementale	Coordonnées téléphoniques
BODART Benoît	10.036	Clinique Vétérinaire de la Genette 270, avenue Jean Guiton - 17000 La Rochelle	06.08.92.18.93 05.46.42.43.44
BOHLAY Patrick	2532	18, rue des Ecoles - 17290 Aigrefeuille	05.46.35.50.87
BOILLOT Thomas	12933	3, rue Monconseil - 17100 Saintes	05.46.74.48.87
BREUILH Jacques	1215	11, avenue Charles de Gaulle - 17410 Saint Martin de Ré	05.46.09.43.75
CONVERS Jérémie	15692	52b, rue du Gl de Gaulle - 17139 Dompierre sur Mer	05.46.35.30.56
CONVERS Sophie	17035	52b, rue du Gl de Gaulle - 17139 Dompierre sur Mer	05.46.35.30.56
DALIBARD Bruno	10032	270, avenue Jean Guiton - 17000 La Rochelle	05.46. 42.43.44
DE MEYER David	15329	96A, avenue de la Libération - 17220 Croix Chapeau	05.46. 66.07.72
DERMOCH Farouk	10835	2, rue des Ecoles - 17150 Mirambeau	05.46. 49.61.81
DORANGE Arnaud	11403	Clinique Vétérinaire de l'Arnoult Avenue Malraux - 17250 Pont l'Abbé	05.46.97.00.48
DORANGE Carole	170241	Clinique Vétérinaire de l'Arnoult Avenue Malraux - 17250 Pont l'Abbé	05.46.97.00.48
FUKS Vanessa	16883	RD 734 - 17550 Dolus d'Oléron	05.4685.66.50
GENTY Marc	9124	Avenue du Grand Large - 17137 Nieul sur Mer	05.46.37.34.51

GOBERT Myriam	199	Boulevard de Bonnes Nouvelles - 17120 Cozes	05.46.90.81.01
GUERIN Philippe	1245	21bis, ave du Cdt Lysiack - 17440 AYTRE	05.46.44.41.50
GREGOIRE Philippe	11133	17270 Saint Martin d'Ary	06.80.74.23.55 05.46.04.18.03
JAUMOTTE Joël	1248	71 A, route de Bordeaux - 17120 Cozes	06.14.41.35.52 05.46.90.84.81
LEBON Eric	170200	Clinique vétérinaire Bonnes Nouvelles - 17120 Cozes	05.46.90.81.01
PARIS Lucie	14915	11, Grande Rue - 17290 Ciré d'Aunis	05.46.37.57.04
SICOT Olivier	12321	87, rue Audry de Puyravault - 17700 Surgères	05.46.07.04.32

Le Préfet,



Jacques Reiller

Jacques REILLER